

3.28 Fiche Métier – COMPETENCES/ Conservateur de patrimoine

1.	Intitulé de l'emploi appellations	• Attaché / Attachée de conservation du patrimoine • Chargé / Chargée d'études et d'inventaire patrimoine • Conservateur / Conservatrice d'établissement patrimonial • Conservateur / Conservatrice de musée • Conservateur / Conservatrice des antiquités et objets d'art • Conservateur / Conservatrice des collections • Conservateur / Conservatrice du patrimoine • Conservateur / Conservatrice du patrimoine historique • Directeur / Directrice d'établissement patrimonial • Directeur / Directrice de musée • Gestionnaire de collections • Historien / Historienne de l'œuvre • Régisseur / Régisseuse d'œuvres • Régisseur / Régisseuse des collections • Régisseur / Régisseuse des expositions • Responsable de collections
2.	Code	REC/UMA/10701
3.	Famille Professionnelle	Support à l'entreprise/ Gestion documentaire et patrimoine
4.	Catégorie	Cadre
5.	Définition	
	Supervise et met en œuvre la politique et les actions de conservation, d'étude, d'enrichissement, de mise en valeur et de diffusion des patrimoines culturels, selon la réglementation et la politique culturelle de la structure. Peut diriger une équipe ou un service et en gérer le budget.	
6.	Environnement et conditions de travail	
	L'activité de ce métier s'exerce au sein d'établissements publics, collectivités locales, entreprises, associations, fondations, en contact avec différents intervenants (clients, chercheurs, média, restaurateurs d'art, enseignants, ...). Elle varie selon la taille et le type de la collection. Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés.	
7.	Conditions d'accès	
	Ce métier est accessible à partir d'un diplôme de Licence en histoire, sciences, archéologie, conservation du patrimoine, ...	

	Activités principales
	• Définir le projet muséographique (évènement, exposition, acquisition, ...) et concevoir les actions de présentation et de valorisation du patrimoine et des collections • Recenser le patrimoine, les collections et contrôler le mouvement des œuvres (inventaire, entrées, sorties, ...) • Rechercher et acquérir de nouvelles œuvres, pièces, objets de collections (achat, don, leg, prêt, dation, ...) • Contrôler l'état de conservation des éléments du patrimoine, des collections et déterminer des actions de restauration, reconstitution, ... • Conseiller des chercheurs, élus, institutionnels, enseignants, ... sur des éléments du patrimoine • Concevoir et rédiger les supports de diffusion et d'information culturelle (notes, articles, catalogues, publications, ...) • Suivre et mettre à jour l'information culturelle, réglementaire, professionnelle • Etudier et évaluer des œuvres, pièces, objets de collection
09.	Compétences requises

Nomenclature des compétences

Les savoir faire

Réf compétence	Description des compétences	I	P	M	T
1	Définir le projet muséographique (événement, exposition, acquisition, ...)	I	P	M	T
2	Concevoir les actions de présentation et de valorisation du patrimoine et des collections	I	P	M	T
3	Recenser le patrimoine, les collections et contrôler le mouvement des œuvres (inventaire, entrées, sorties, ...)	I	P	M	T
4	Rechercher de nouvelles œuvres, pièces, objets de collections (achat, don, leg, prêt, dation, ...)	I	P	M	T
5	Acquérir de nouvelles œuvres, pièces, objets de collections (achat, don, leg, prêt, dation, ...)	I	P	M	T
6	Contrôler l'état de conservation des éléments du patrimoine, des collections	I	P	M	T
7	Déterminer des actions de restauration, reconstitution des éléments du patrimoine, des collections	I	P	M	T
8	Concevoir et de rédaction des supports de diffusion et d'information culturelle (notes, articles, catalogues, publications, ...)	I	P	M	T
9	Suivre l'information culturelle, réglementaire, professionnelle	I	P	M	T
10	Mettre à jour l'information culturelle, réglementaire, professionnelle	I	P	M	T
11	Etudier des œuvres, pièces, objets de collection	I	P	M	T
12	Evaluer des œuvres, pièces, objets de collection	I	P	M	T
13	Utiliser l'outil bureautique (traitement de texte, tableur,...)	I	P	M	T

Les savoir

Réf compétence	Description des compétences				
1	Réglementation des musées	I	P	M	T
2	Règles d'hygiène et de sécurité	I	P	M	T
3	Conduite de projet	I	P	M	T
4	Muséologie	I	P	M	T
5	Muséographie	I	P	M	T
6	Histoire de l'art et des styles	I	P	M	T
7	Archéologie	I	P	M	T
8	Principes de conservation préventive	I	P	M	T
9	Gestion budgétaire	I	P	M	T
Les savoir êtres					
1	Etre disponible et orienté clients	I	P	M	T
2	Communiquer et gérer ses relations	I	P	M	T
3	Maintenir l'esprit d'équipe et de partage	I	P	M	T
4	Organiser et gérer le temps et les activités	I	P	M	T
5	Savoir se maîtriser et gérer ses comportements et ses émotions	I	P	M	T
6	Faire preuve de rigueur, de précision et de curiosité	I	P	M	T

* I : initiation / P : pratique / M : maîtrise / T : Tutorat /expertise